

**PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL**  
**21 janvier 2021 – 20h**

**Présents** : Aurélie ANCRENAZ, David ANCRENAZ, Patricia BALLARA, Tommy BERTHET, Joëlle BIMBERT, Thierry CHARRETOUR, Elodie DIETZ, Emile FAMEL, Serge MERMOUX, Denis POTARD, Chantal REGAT, Annie REVERTEGAT, Dominique ROY, Delphine SCARAMOZZINO à partir du point 5/, Virginie SIROT, Thierry TUR, Aline WATT-CHEVALLIER

**Pouvoirs de** : Delphine COLLET à Joëlle BIMBERT, de Delphine SACARAMOZZINO à Patricia BALLARA jusqu'au point 4/ inclus

**Absents non représentés** : Rémi LE NEN

**Secrétaire de séance** : Joëlle BIMBERT

Après avoir souhaité une bonne année à l'ensemble du Conseil Municipal, Madame le Maire installe un nouveau Conseiller Municipal : M. Denis POTARD.

Son installation fait suite à la démission de M. Bertrand BREDIF du poste de Conseiller municipal le 12 janvier 2021.

Madame le Maire indique au Conseil Municipal le retrait d'un point à l'ordre du jour : le point 6/ « Demande de subvention au titre de la DETR 2021 – Création d'une passerelle bois sur chemin piéton ». Ce dossier n'est finalement pas éligible.

**Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2020** : Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations données par le Conseil Municipal :**

- N°08-2020 : Convention d'occupation des équipements et locaux communaux par l'Ecole pour l'année 2020-2021

- N°09-2020 : Mission de contrôle technique pour la restauration des toitures du Château de Villy

- N°10-2020 : Marché de service relatif au transport des élèves des écoles du primaire et de leurs accompagnateurs à destination du centre nautique intercommunal- Attribution du marché

- N°11-2020 : groupement des commandes entre la Commune de Bonneville, Contamine-Sur-Arve, le CCAS de Bonneville et la CCFG pour la location et la maintenance de copieurs multifonctions – Avenants n°1

*Arrivée de Mme Chantal REGAT à 20h15*

## **DÉLIBÉRATIONS :**

### **1/ Modification de la constitution des commissions permanentes**

Considérant l'installation de M. Denis POTARD, conseiller municipal, en date du 12 janvier 2021 suite à la démission de M. Bertrand BREDIF, il convient de modifier la constitution des commissions communales permanentes.

M. POTARD fait part de sa grande motivation à rejoindre l'assemblée et remercie les membres du Conseil Municipal.

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'installer M. Denis POTARD dans les commissions Finances, Urbanisme, et Travaux en remplacement de M. Bertrand BREDIF.**

### **2/ Modification de la constitution de la Commission d'Appel d'Offre**

Considérant la démission de M. Bertrand BREDIF, membre titulaire de la CAO, il convient de le remplacer par son suppléant puis de nommer un nouveau membre suppléant.

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'installer Mme Elodie DIETZ, membre titulaire de la CAO et M. Denis POTARD, nouveau membre suppléant.**

### **3/ Autorisation d'engagement pour les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021 – Budget général**

Madame BALLARA expose à l'assemblée le principe d'autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget, qui permet de ne pas retarder l'avancement des projets de la collectivité.

Comme cela est prévu par la loi, il est proposé de retenir un plafond de 25% du montant des crédits

d'investissement ouverts au budget de l'année précédente.

Mme BALLARA précise que cela ne porte que sur les dépenses d'investissement, ce mécanisme étant automatiquement pris en compte sur la partie fonctionnement. Le vote du budget doit intervenir avant le 15 avril.

**Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité l'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif à hauteur de 25% des crédits du budget 2020.**

#### **4/ Acquisitions foncières - Création d'un chemin piétonnier – secteur de Villy**

Madame le Maire expose à l'assemblée les projets d'acquisitions foncières, d'échanges de parcelles et de créations de servitudes pour permettre la régularisation du chemin nouvellement créé.

Mme REVERTEGAT se questionne sur ces actes qui interviennent alors que les travaux sont réalisés. Mme le Maire précise que des autorisations de travaux ont préalablement été signées avec les propriétaires, ce afin de voir réaliser ce chemin dans les meilleurs délais.

Mme REVERTEGAT se fait expliquer les différences de superficies dans les échanges à intervenir avec Mme GOY. Madame le Maire précise que celles-ci tiennent compte de la qualité du terrain (plat ou pentu).

A la question des frais de notaire attendus, Madame le Maire et Mme BALLARA répondent qu'ils peuvent être estimés à 4000 euros environ.

Mme le Maire revient sur la question de l'entretien du secteur, qui a été pris en compte dans les choix d'aménagement.

M. FAMEL interroge sur l'accessibilité du chemin, notamment pour les poussettes. Madame le Maire rappelle le caractère rural voulu pour ce chemin.

Mme REVERTEGAT et M. FAMEL demandent des explications sur l'établissement du prix de vente du terrain. Mme le Maire précise que le prix tient compte des précédentes ventes du secteur et des différentes qualités de terrains objets de la vente. Le prix de 2,50 € retenu est une moyenne de ces différents éléments.

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les cessions foncières, échanges de terrain et créations de servitudes qui lui ont été présentés et autorise Mme le Maire à signer les actes correspondants.**

#### **5/ Demande de subvention au titre de la dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2021 – Opération « Remplacement de la chaudière de l'Ancienne Mairie »**

Madame le Maire présente le projet de remplacement de la chaudière fuel vétuste par une chaudière gaz haute performance à l'Ancienne Mairie. Le montant global de l'opération est estimé à 26 351 € H.T. soit 31 621,20 € TTC. Mme le Maire propose de solliciter une subvention DETR à hauteur de 50%.

M. FAMEL se fait préciser le détail de l'estimation et des travaux.

M. MERMOUX questionne sur la date de réalisation du chantier. Mme BALLARA répond que cela pourrait intervenir sur 2021 sous réserve de l'obtention de subventions.

Mme SIROT demande si l'installation d'une pompe à chaleur est opportune sur ce bâtiment. M. MERMOUX indique que cela nécessiterait d'importantes modifications de l'installation et donc un investissement très important.

*Arrivée de Mme SCARAMOZZINO à 20h40*

**Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à solliciter cette subvention et à signer les documents correspondants.**

*La séance est levée à 20h45.*

#### **INFORMATIONS DIVERSES :**

- Prochain Conseil Municipal : le vendredi 5 mars 2021 à 20h
- Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Hôpital intercommunal Annemasse-Bonneville : l'installation du syndicat a eu lieu le jeudi 14/01 : Mme Aline WATT CHEVALLIER en est la nouvelle présidente. Elle

salue le travail réalisé par son prédécesseur M. Serge SAVOINI. Dans les mois à venir, ce syndicat devra étudier les éventualités d'extension du CHAL.

- Urbanisme : la commission urbanisme étudie chaque semaine 3 à 6 dossiers. Un rendez-vous est programmé en fin de mois avec le CAUE et le cabinet d'urbanisme pour engager les réflexions sur l'évolution des règles du PLU.
- Finances : la commission finances commence à préparer le budget primitif 2021. Le compte administratif du trésorier sera disponible en Mars. Le budget « réalisé » en 2020 est faible par rapport aux prévisions compte-tenu du contexte de crise sanitaire.
- Scolaire : Les projets d'accueil des classes à la bibliothèque-café et de création d'un conseil municipal jeunes se construisent avec l'Ecole. Concernant le tri sélectif et le compostage, un premier rendez-vous (diagnostic) est prévu le 29/01 avec le SIVOM de Cluses sur le site de l'Ecole.
- Travaux / Environnement :
  - o la prise en charge des travaux du chemin de Saint-Urbain est répartie entre la commune et la CCFG. Les riverains ont également apporté leur participation pour l'amélioration du chemin. Il est rappelé que le chemin et le réservoir sont sur le territoire de la commune de Contamine-Sur-Arve.
  - o La campagne de curage des fossés et de réfection des routes et chemins par la CCFG se poursuit.
  - o Le programme de la Semaine du Développement Durable se met en place.
- Communication : le bulletin « L'Essentiel » est en cours d'impression et sera distribué fin janvier. La CCFG a également une commission communication, à laquelle participe activement la commune de Contamine-Sur-Arve.

La secrétaire de séance,  
Joëlle BIMBERT



Le Maire,  
Aline WATT-CHEVALLIER

